



L'association a pour vocation générale l'animation technique dans le cadre de la restauration, la gestion et la valorisation des milieux aquatiques et humides et des ressources en eaux superficielles à l'échelle des bassins versants, au travers d'actions dans les domaines suivants :

- la restauration de l'équilibre écologique et morphologique des cours d'eau et des zones humides associées ;
- la lutte contre l'érosion et le ruissellement sur les bassins versants ;
- la promotion d'une gestion équilibrée des usages, en particulier des loisirs liés à l'eau.

Dans ces domaines, elle est compétente pour les missions suivantes :

- mise en place et animation de programmes d'interventions
- expertise et veille technique
- évaluation, aide à l'orientation des politiques publiques
- coordination, sensibilisation et formation